

2017-1673  
2017-04-25

L'homologation de ce produit a été révoquée le 07 juin 2023.  
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

**DOKTOR DOOM**  
**INSECTICIDE CONTRE LES PARASITES À LARGE ÉVENTAIL POUR LE PATIO ET JARDIN**

Vaporisateur sous pression

INSECTICIDE

Tue les mouches, les moustiques, les mouches noires, les papillons nocturnes, les frelons et les guêpes

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :

Pyréthrines 0,20 %

Butoxide de pipéronyle 1,00 %

CONTIENT LES ARÔMES D'HUILES ESSENTIELLES

Noix de cèdre

Citronnelle

D-Limonène

Géranjol

Lemongrass

No. D'HOM. 32705 LOI P.A.

ATTENTION

RISQUE D'EXPLOSION

CONTENU NET           g

753146 Alberta Ltd O/A Ultrasol Industries

10755 69 Avenue NW

Edmonton, Alberta T6H 2C9

1-800-452-0023

**MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.** Ce produit est pour usage extérieur.

Tue les mouches, les moustiques, les mouches noires, les moucherons, les papillons nocturnes, les frelons et les guêpes. Vaporiser seulement lorsque l'air est calme et qu'il fait moins de 32 °C. Pointer un peu vers le bas et en éloignant de vous la buse spéciale de vaporisation. Vaporiser l'endroit où les insectes sont une nuisance, ainsi que les buissons ou l'herbe aux alentours. La brume peut aller jusqu'à six mètres de la buse. On doit se tenir à au moins 2 mètres de l'endroit visé. Traiter plus que la région immédiate pour obtenir une suppression plus longue. Répéter au besoin. Le produit tue uniquement les insectes atteints par la vaporisation.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ne pas percer ou incinérer. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude ou près de radiateurs, de fourneaux ou d'autres sources de chaleur ou entreposer le contenu à une température supérieure à 50°C. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inspirer la buée de pulvérisation. Se laver les mains après l'emploi. Protéger du gel. Éviter le contact avec les adiantes pédalés. Éviter de contaminer tout plan d'eau.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

**ÉLIMINATION :** Quand le contenant est vide, appuyer sur le bouton vaporisateur pour éliminer la pression résiduelle puis jeter le contenant avec les ordures ménagères. Ne pas percer ou incinérer.